

# NEWS LETTER

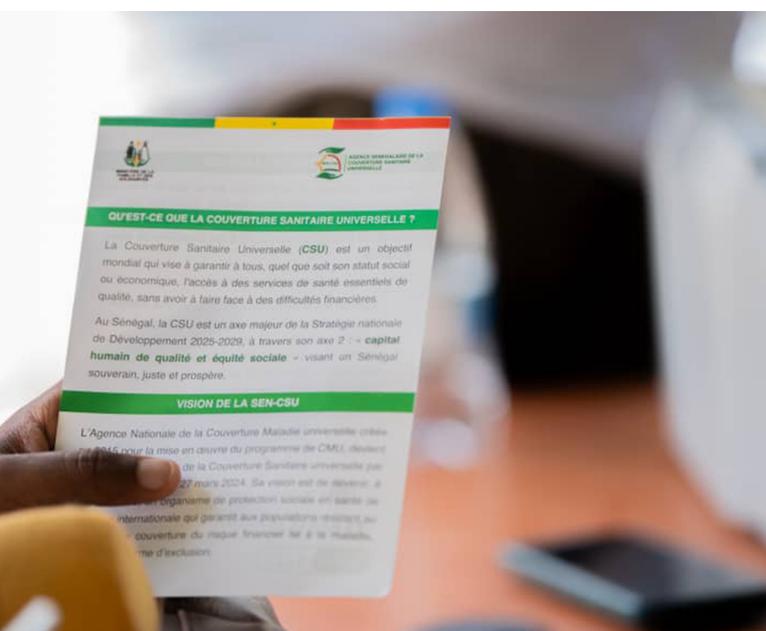


AGENCE SENEGALAISE DE LA  
COUVERTURE SANITAIRE  
UNIVERSELLE



## N°100

## CAMPAGNE D'ENRÔLEMENT DE MASSE À LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE (CSU)



## LA SEN-CSU SE DÉPLOIE DANS LES CITÉS RELIGIEUSES

Une opportunité qui a permis aux populations de pouvoir disposer d'une assurance maladie à moindre coût, selon le directeur général,  
**Dr El Hadji Sega Gueye.**



Ainsi, après la ville sainte de **Touba** durant le Magal, la **SEN-CSU** s'est déployée à **Tivaouane**, à **Kaolack**, à **Saint-Louis** (2 Rakkas) et vers d'autres sites religieux célébrant le Gamou, pour permettre à tous ceux qui le désire de pouvoir s'inscrire en seulement 37 secondes.

## Campagne d'enrôlement dans les sites religieux



**Dr. El Hadji Sega GUEYE** a rappelé aux pèlerins ainsi qu'aux populations locales de se munir de leur pièce d'identité, de mille (1000)fr pour l'inscription et de la somme de trois mille cinq cent (3500)fr pour la cotisation annuelle et de se rendre au niveau des services de la SEN-CSU pour s'inscrire.

Ce qui va leur permettre d'avoir droit à une prise en charge de 80 % dans les structures de santé publiques du Sénégal et de 50% de prise en charge dans les pharmacies privées.



## Sensibilisation et confection de cartes d'assuré au menu de cartes d'assuré au menu



La SEN-CSU a célébré le Grand Magal de Touba à sa manière, en distribuant des milliers de bouteilles d'eau aux pèlerins ainsi que des récipients et des bouilloires. Ces bons moments de partage ont été agrémentés par des séances de sensibilisation sur la CSU conformément à l'objectif de la mission.



Un bénéficiaire qui vient d'être enrôlé et qui a magnifié le programme. Il a obtenu sa carte d'assuré en moins d'une minute et a promis de faire la promotion du programme auprès des siens



**La SEN-CSU au cœur du Gamou**

## L'agence Sénégalaise de la Couverture Sanitaire Universelle (SEN-CSU)



Monsieur le Directeur général, Dr El Hadji Segha GUEYE, a lancé ce Mardi 12 Août à Touba, la Campagne nationale d'enrôlement à la CSU.

Il s'est mué, pour l'occasion, en agent de promotion en sensibilisant des pèlerins et en parvenant à leur enrôlement au programme.

Des cartes d'assuré ont été produites sur place et remises à leur bénéficiaire, marquant ainsi une nouvelle étape dans la vie du programme au Sénégal.

Après Touba, le Directeur général a annoncé une campagne nationale d'enrôlement à laquelle, il a invité tous les services décentralisés de la SEN-CSU.



AGENCE SENEGALAISE DE LA  
COUVERTURE SANITAIRE  
UNIVERSELLE



**Monsieur le Directeur général de la SEN-CSU, Dr El hadji Séga GUËYE et son homologue du Cadre de vie et de l'hygiène publique, Serigne Kosso SÈNE, ont procédé ce lundi au siège de la SEN-CSU, à la signature de la Convention de partenariat pour la couverture maladie des employés du programme d'urgence Xëyu Ndaw Yi, recrutés par la Direction générale du cadre de vie.**

**La poignée de mains entre les deux Directeurs consacre la prise en charge sanitaire de près de 10.000 agents dans les conditions décrites**

**dans les documents, objet de signature.**

**Cette nouvelle approche mise en œuvre par la SEN-CSU vise à assurer à chaque Sénégalais, quel que soit son revenu, de pouvoir avoir accès à des soins de santé de qualité et à moindre coût.**





## Signature de Conventions de délégation de gestion avec l'ensemble des mutuelles de santé départementales du pays.

Monsieur le Directeur général, Dr El Hadji Séga GUËYE, a procédé ce **10 Septembre** Dakar, à la signature de Conventions de délégation de gestion avec l'ensemble des mutuelles de santé départementales du pays.

Ce partenariat renouvelé, vise à renforcer le cadre de collaboration avec les organisations mutualistes dans le contexte de la Couverture Sanitaire Universelle.

Il définit ainsi les modalités de prise en charge financière des soins des bénéficiaires classiques, des élèves et des Ndongo daaras.



Monsieur le Directeur général se félicite de ce nouveau pas franchi dans la vie du programme et s'engage à accompagner le processus de professionnalisation de la gestion des mutuelles de santé départementales et de la prise en charge des bénéficiaires.

## Cérémonie de signature de convention de délégation de gestion avec les Mutuelles de santé départementales



Tous les Présidents de Conseil d'administration des mutuelles de santé départementales à l'exception de celui de Kébémér (empêché) ont signé ce mardi 10 septembre à Dakar la Convention de délégation de gestion avec la SEN-CSU, actant ainsi une nouvelle dynamique dans la mise en œuvre de la CSU au Sénégal



Monsieur le DIRECTEUR GÉNÉRAL, Dr El Hadji Sega GUEYE, a procédé le samedi 13 septembre 2025, à la signature de convention avec le Président de l'association islamique de Diokoul de Rufisque (AID)

Les deux parties s'engagent ainsi à prendre en charge les membres de l'association et leurs familles. Le signature de convention a fait l'objet d'une cérémonie en grande pompe en présence de plusieurs autorités coutumières et politiques locales. Parmi lesquelles, l'honorable députée Khady SARR, Présidente de la Commission Santé de l'Assemblée nationale, qui a salué cette belle initiative, tout en annonçant l'enrôlement d'une centaine de femmes durant ce mois de septembre et à ses frais.

Durant la matinée du samedi, le Service régional de Dakar et ses agents de promotion se sont déployés au lycée moderne de Rufisque avec l'appui de la Direction des Assurés, pour enregistrer et produire des cartes à des bénéficiaires venus en masse.

## AGENCE SÉNÉGALAISE DE LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE

**(SEN-CSU)**

**ADRESSE.**

Sicap Keur Gorgui, lot 216,  
Immeuble El Hadji Serigne  
*Mérina SYLL*  
Derrière NSIA

**Siteweb.**

**[www.agencecmu.sn](http://www.agencecmu.sn)**

**Email.**

**[contact@agencecmu.sn](mailto:contact@agencecmu.sn)**

**Standard**

**Tél : 338591515**

**Directeur général,  
Dr El Hadji Séga GUËYE**

**Secrétaire général,  
Mamadou Racine SENGHOR**

### **NOS DIFFÉRENTES DIRECTIONS ET CELLULES**

Direction de l'Administration et des Finances ;

Direction des Assurés ;

Direction des Prestations ;

Direction des Systèmes d'Information ;

L'Agence comptable ;

Cellule de la Communication ;

Cellule du Contrôle de Gestion ;

Cellule juridique ;

Cellule de Passation des Marchés ;

Conseiller technique en charge du Suivi, de la gestion des partenaires et de la coordination de la Protection sociale ;

Conseiller technique chargé de la Coordination des pôles,  
Médecine Principale.

#### **Rédacteur de la Newsletter**

Aly FALL, Coordonnateur de la Cellule de Communication.

#### **Photos**

Cheikh Oumar DAFF, Communication digitale

#### **Contact.**

**Tel : 77 539 60 76**

#### **Email.**

**[aly.fall@agencecmu.sn](mailto:aly.fall@agencecmu.sn)**

# Infos utiles

## Comment inscrire des bénéficiaires ?

**Etape 1 : Choix de la mutuelle**

**Etape 2 : Indication du nombre de bénéficiaires**

**Etape 3 : Saisie de la liste des bénéficiaires**

**Si oui**

**Le client renseigne les informations des n bénéficiaires**

**Si non**

**Cette page récapitulative des données de l'opération, vous permet de cliquer sur le logo du moyen de paiement électronique de votre choix afin de concrétiser votre parrainage.**

**Etape 4 : Choix du moyen de paiement**

**Etape 5 : Paiement électronique**

**Etape 7 : Informations sur la transaction**

**Etape 8 : Reçoit la notification sur l'effectivité de l'enrôlement**



## Comment faire un don ?

**Etape 1 : Choix de l'initiative**

**Etape 2 : Saisie du montant de votre don**

**Etape 3 :**

**Si le client a un compte SunuCMU**

**Si oui**

**Le client se connecte à son compte**

**Si non**

**Le client ouvre un compte sunuCMU et se connecte**

**Etape 4 : Choix du moyen de paiement**

**Etape 5 : Paiement électronique**

**Etape 6 : Confirmation de la transaction**



La Couverture maladie pour vos proches partout au Sénégal



[www.sunucmu.com](http://www.sunucmu.com)

**Sécurité et facilité**  
Vos moyens de paiement habituels acceptés

**Transparence et suivi**  
Vos proches et vous-même êtes prévenus automatiquement

**Couverture nationale**  
Accès annuel à tous les postes de santé, hôpitaux et pharmacies grâce au réseau des mutuelles

### 0 à 5 ANS

Les enfants âgés de moins de 5 ans bénéficient de soins gratuits dans les cases, les postes et centres de santé publics, ainsi que dans les hôpitaux mais seulement dans les cas d'urgence ou les cas référés.



### PLAN SESAME

Les personnes de soixante (60) ans et plus bénéficient de soins gratuits dans les établissements de santé publics dans le cadre du Plan Sésame.



### DIALYSE

La dialyse est gratuite dans tous les centres d'hémodialyse des hôpitaux publics.



### CESARIENNE

La césarienne est gratuite dans toutes les structures de santé publiques du pays.



# DES QUESTIONS SUR la CMU, les mutuelles ou les gratuités ?

Appelez nous au  
**1222**



AGENCE DE LA  
COUVERTURE MALADIE  
UNIVERSELLE